NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/6043
13 novembre 1964

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 12 NOVEMBRE 1964 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU BURUNDI

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie d'un télégramme en date du 9 novembre 1964 adressé au Secrétaire général des Nations Unies par le Ministre des affaires étrangères du Royaume du Burundi.

"C'est avec grande stupéfaction et indignation que Gouvernement du Royaume du Burundi vient d'apprendre exécution par Gouvernement République sud-africaine des trois nationalistes africains, MM. Vuysile Mini, Wilson Khayinga et Zinakilé Mkaba stop Gouvernement burundais proteste énergiquement contre cet acte d'ignominie commis contre peuples défendant leurs droits imprescriptibles et inaliénables stop Demande ONU et OUA intervenir par tous moyens pour que pareil acte qui risque troubler la paix du monde en général et du continent africain en particulier ne se répète plus fullstop"

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente communication comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Burundi
aux Nations Unies,
(Signé) Gervais NYANGOMA

64-24563